

Loire CONNECT

We are 42

Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) version 3.0

| **Rapport synthétique** |

Décembre 2022

Édito

Que de chemin parcouru depuis la première pierre virtuelle de 2005 !

Le Département de la Loire a posé, parmi les premiers, les bases du pilier numérique fondamental : les infrastructures à très haut débit. Le territoire conserve encore aujourd'hui une longueur d'avance en matière d'aménagement numérique.

Au niveau des infrastructures, deux réseaux d'initiative publique (RIP) pour le déploiement de la fibre, maillent l'ensemble des zones les plus rurales : le premier à destination des professionnels, outil indispensable à leur développement économique porté par le Département de la Loire, le second à destination des particuliers, porté par le SIEL-Territoire d'énergie Loire. Deux zones denses voir très denses (dites zones AMII), confiées à Orange, sont également en passe d'être finalisées pour couvrir Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération. Si le principal a été réalisé, il reste néanmoins, à suivre et sécuriser les infrastructures déployées et à anticiper la montée en puissance des usages induits.

Le Département de la Loire, chef de file de la compétence "aménagement numérique" est, de ce fait, porteur du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). En 2011 et 2013, notre territoire a déjà publié auprès de l'autorité régulatrice (l'ARCEP), deux versions de ce schéma sur le volet des infrastructures réseau. Une version consacrée au volet services et usages numériques, construite autour d'une dynamique de concertation du territoire, est venue compléter l'ensemble en 2015.

Parce que de nouveaux enjeux forts s'adressent aux collectivités, parce que les nouveaux défis que nous avons à relever ne peuvent l'être que collectivement, parce que nous ne sommes pas tous égaux devant l'évolution technologique, et parce que la sobriété, et la nécessaire transition environnementale sont aujourd'hui des critères incontournables de choix dans nos politiques publiques, il devenait nécessaire de construire avec et pour le territoire un nouveau SDTAN pour les trois années à venir. Celui-ci couvre les trois piliers du numérique que sont les infrastructures, les services et les usages ainsi que la médiation numérique, indispensable à l'accompagnement des Ligériens dans cette transition numérique.

Elaboré depuis un an avec l'ensemble des acteurs du territoire, ce schéma pose les enjeux forts des années à venir. Cybersécurité, sobriété numérique, territoires connectés et durables, expertise numérique pour nos jeunes sont des enjeux que vous retrouverez parmi les 16 fiches actions présentées. Elles constituent la feuille de route de ces trois années.

Ensemble, nous continuerons à faire rayonner la Loire et à amener le meilleur service aux Ligériens qu'ils soient des particuliers ou des professionnels.

N'oublions pas que le numérique doit être au service de l'homme et que l'innovation pertinente ne peut venir que des usages.



Séverine REYNAUD
Vice-présidente
chargée du numérique



Georges ZIEGLER
Président du Département
de la Loire

Sommaire

Edito.....	2
-------------------	----------

Analyse de l'existant et recensement des besoins.....	5
--	----------

1 INFRASTRUCTURES.....	6
----------------------------------	----------

1.1	Une couverture fibre parmi les plus avancées	6
1.2	Une situation quasi-optimale en matière de mobile	8
1.3	Un territoire qui poursuit son engagement	9
1.4	Aménagement numérique : le Département au centre du dispositif de gouvernance	10
1.5	Synthèse de l'audit territorial.....	11
1.6	Synthèse des besoins.....	12

2 SERVICES ET USAGES NUMERIQUES	13
---	-----------

2.1	Un Département avancé en matière de services et usages numériques.....	13
2.2	Des écarts persistants entre les collectivités.....	15
2.3	Une gouvernance des projets SUN jugée complexe et peu lisible	16
2.4	Synthèse de l'audit territorial.....	18
2.5	Synthèse des besoins.....	19

3 MEDIATION NUMERIQUE	20
---------------------------------------	-----------

3.1	Une offre conséquente en matière de lieux de médiation numérique.....	20
3.2	Des inégalités d'accès aux services et aux dispositifs	21
3.3	Un écosystème de médiation numérique riche, varié et en pleine expansion.....	22
3.4	Synthèse de l'audit territorial.....	23
3.5	Synthèse des besoins par typologie d'actions de médiation numérique.....	24
3.6	Synthèse des besoins des acteurs de la médiation numérique	25
3.7	Synthèse des opportunités : premières pistes de réflexions	26

SDTAN 3.0 (2023-2025) : 16 fiches actions	27
--	-----------

Consolider l'avance du territoire	29
--	-----------

1.1	Renforcer la cohérence et le suivi des infrastructures fixes et mobiles.....	29
1.2	Renforcer l'expertise sur les infrastructures	30
1.3	Soutenir la transformation numérique des collectivités par l'innovation et la médiation	31

Accompagner le développement de nouvelles offres numériques	32
--	-----------

2.1	Développer une stratégie de "Territoire intelligent et connecté"	32
2.2	Développer les Groupes Fermés d'Utilisateurs pour répondre aux besoins des collectivités	33
2.3	Initier une politique de la donnée territoriale partagée	34

2.4 Lancer une étude d’opportunité sur les modalités de stockage, d’archivage et données partagées	35
2.5 Cybersécuriser le territoire.....	36
2.6 Encourager les innovations autour de la sobriété numérique	37
2.7 Développer les services et usages numériques pour l’attractivité et l’amélioration du cadre de vie	39
2.8. Développer une nouvelle offre de médiation numérique auprès du public jeune	40
2.9. Améliorer la visibilité des acteurs et de l’offre de services du territoire en matière de médiation numérique	41
Accompagner le développement de nouvelles offres numériques	42
3.1 Définir la gouvernance départementale des services et usages numériques.....	42
3.2. Animer le schéma départemental de médiation numérique.....	44
3.3 Mettre en place des instances de formation et d’acculturation des élus ligériens aux enjeux du numérique	45
3.4. Encourager les partenariats publics-privés et les mutualisations	46



**Analyse de l'existant
et recensement des besoins**



1 INFRASTRUCTURES

1.1 Une couverture fibre parmi les plus avancées

Le réseau LOTIM

En juin 2005, le Département de la Loire a lancé le projet LOTIM (LOire Télécommunications Infrastructure Mutualisée) afin de **doter les bassins économiques d'intérêt départemental en accès très haut débit** (jusqu'à 100 Mbit/s et plus). L'objectif était de permettre aux entreprises de trouver sur leur territoire des services et des conditions tarifaires identiques à ceux disponibles dans les grandes métropoles européennes.

Fort de sa compétence d'opérateur de réseaux de communications électroniques, le Département de la Loire a décidé de confier la conception, la

réalisation, l'exploitation technique et commerciale du réseau Très Haut Débit à un délégataire de service public, dans le cadre d'un contrat de concession. La société Axione a été choisie en tant que concessionnaire pour une durée de 20 ans, soit jusqu'au 11 juillet 2025. Axione a créé une société publique locale, baptisée « LOTIM Télécom ».

Ce projet a permis de déployer **plus de 700 km de fibre** et raccorder **169 zones d'activités et 365 sites publics**. 76 Nœuds de Raccordement d'Abonnés (NRA) ont par ailleurs été regroupés.

Les réseaux fibre grand public

Le département de la Loire est divisé en 3 zones d'intervention :

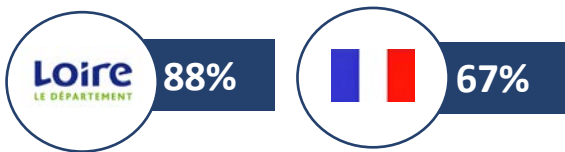
- la **Zone très dense (ZTD)** qui concerne la Ville de Saint-Étienne, opérée par Orange ;
- la **zone AMII** (Appel à manifestation d'intention d'investissement), composée de 43 communes de Saint-Étienne Métropole et de 6 communes de Roannais

Agglomération (périmètres bâtis sur la base des périmètres intercommunaux en 2011), opérée par Orange ;

- La **Zone d'intervention publique** composée des 274 communes restantes de la Loire, opérée par THD42 exploitation (délégataire du SIEL – Territoire d'énergie de la Loire).

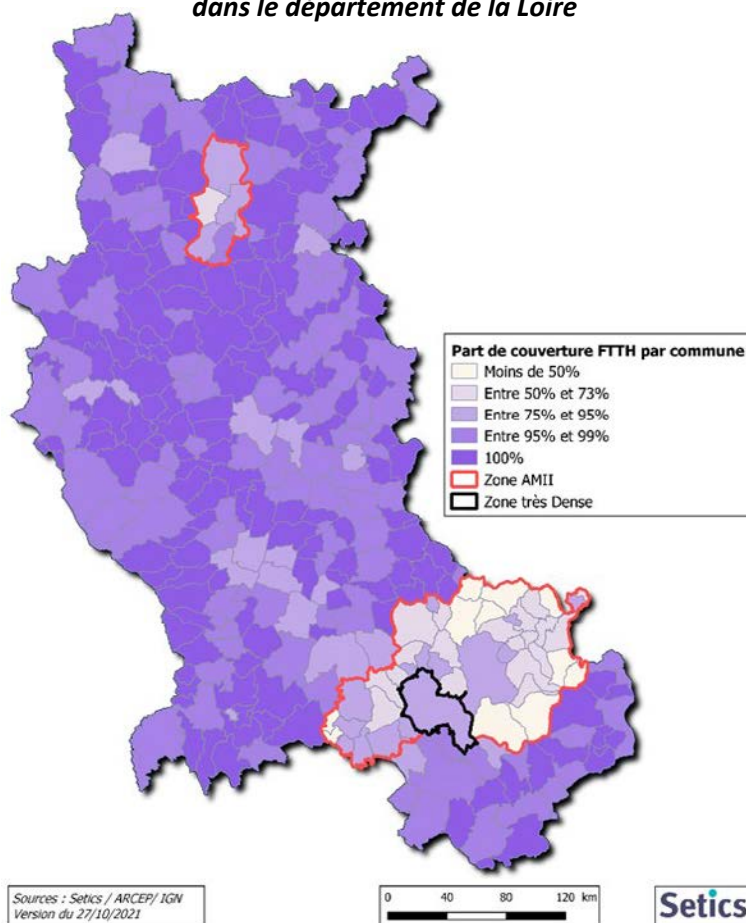
CHIFFRES CLES

Taux de couverture FFTH



Le niveau d'éligibilité est néanmoins contrasté entre la Zone d'Intervention Publique où les opérations de déploiements sont quasi-terminées et les zones soumises aux investissements des opérateurs où le niveau de couverture est en retrait.

Couverture FFTH au 2^e trimestre 2021 dans le département de la Loire



Nombre de prises et taux de couverture par zone d'intervention

Opérateurs {

	Nombre de prises raccordables	Taux de couverture
Zone Très Dense	98 665	83%
Zone AMII	136 490	79%
Zone d'Intervention Publique	187 446	98%
Total	422 601	88%

1.2 Une situation quasi-optimale en matière de mobile

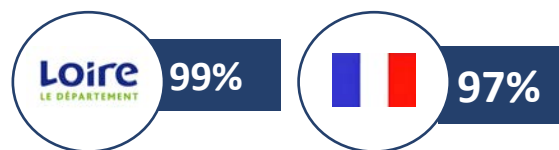
Le département de la Loire dénombre **1 016 points hauts mobiles** sur son territoire.

Des actions sont entreprises par les acteurs publics et les opérateurs pour combler les dernières zones blanches grâce au **New Deal Mobile**.

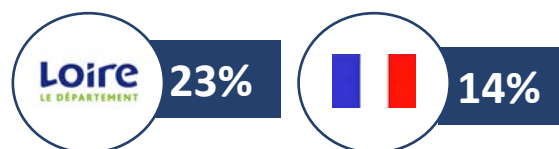
Depuis la mise en place de ce dispositif en 2018, 40 communes ont été sélectionnées pour l'installation d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile.

CHIFFRES CLES

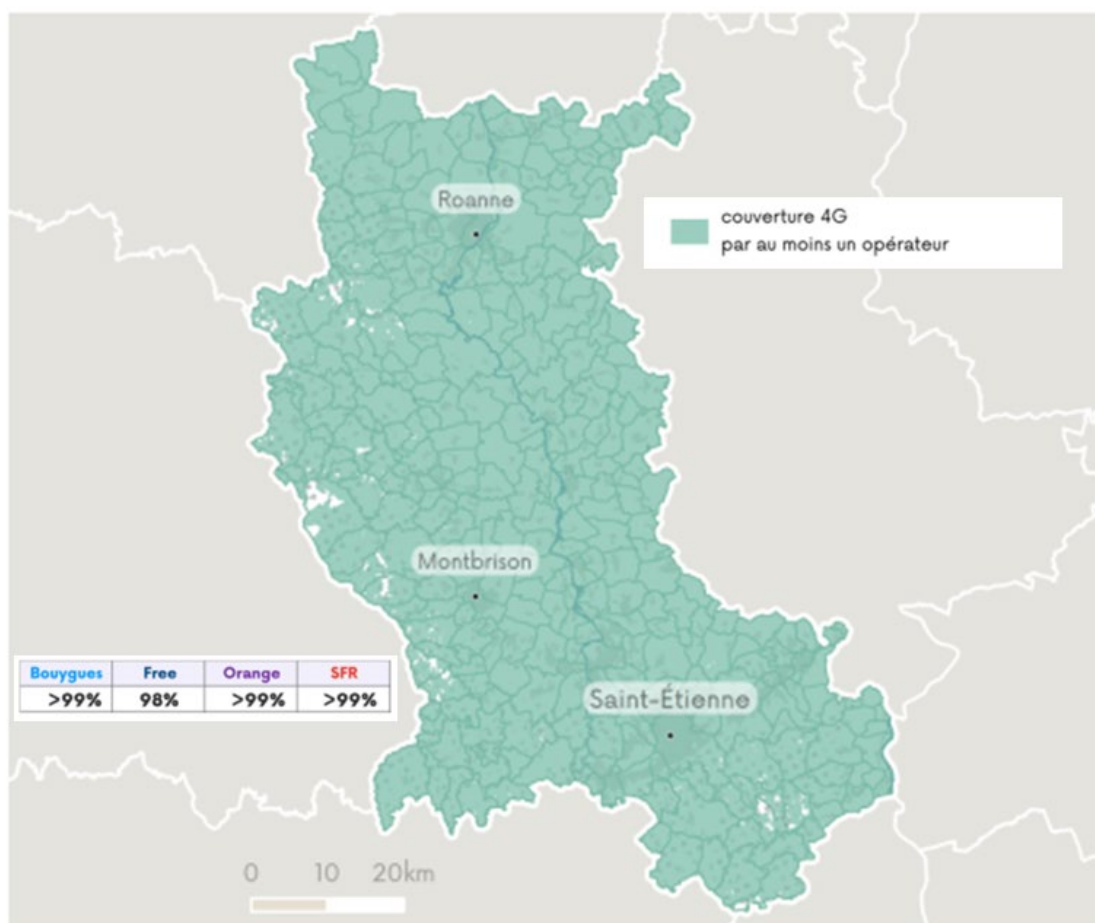
Couverture 4G



Couverture 5G



Couverture 4G de la Loire



1.3 Un territoire qui poursuit son engagement

Déploiement d'un réseau expérimental dédié aux objets connectés (ROC42)

En 2019, le SIEL-Territoire d'énergie de la Loire a lancé le projet ROC42 dont l'objectif est de déployer une infrastructure de réseau (LoRA) dédiée aux objets connectés. Cette architecture doit servir d'épine dorsale à la mise en place de projets « smart » dans le territoire.

L'objectif est de déployer 400 sites. Une quinzaine d'expérimentations est en cours sur différentes thématiques d'actions (vidéosurveillance, supervision énergétique de bâtiments, gestion des déchets, contrôle des réseaux d'eau, suivi de la croissance des arbres, gestion du stationnement, suivi de la qualité de l'air...).

Le bilan des expérimentations sera réalisé en 2022. Les conclusions pourraient aboutir à la commercialisation d'un service.

CHIFFRES CLES



70 sites déployés
(400 à terme)



15 expérimentations

Déploiement de réseaux Wi-fi publics

Plusieurs collectivités ont initié des projets de Wi-Fi publics dans la Loire : Saint-Étienne, Boën-sur-Lignon, Montbrison, Sury-le-Comtal, Savigneux, l'Office de tourisme Loire Forez...

Les hotspots ont été déployés à partir des mairies. L'exploitation des réseaux est directement portée

soit par le SI intercommunal, soit externalisé à un prestataire spécialisé.

Par ailleurs, 22 communes ligériennes ont été retenues dans le cadre des 4 éditions de l'appel à projets européen WiFi4EU depuis novembre 2018.

1.4 Aménagement numérique : le Département au centre du dispositif de gouvernance

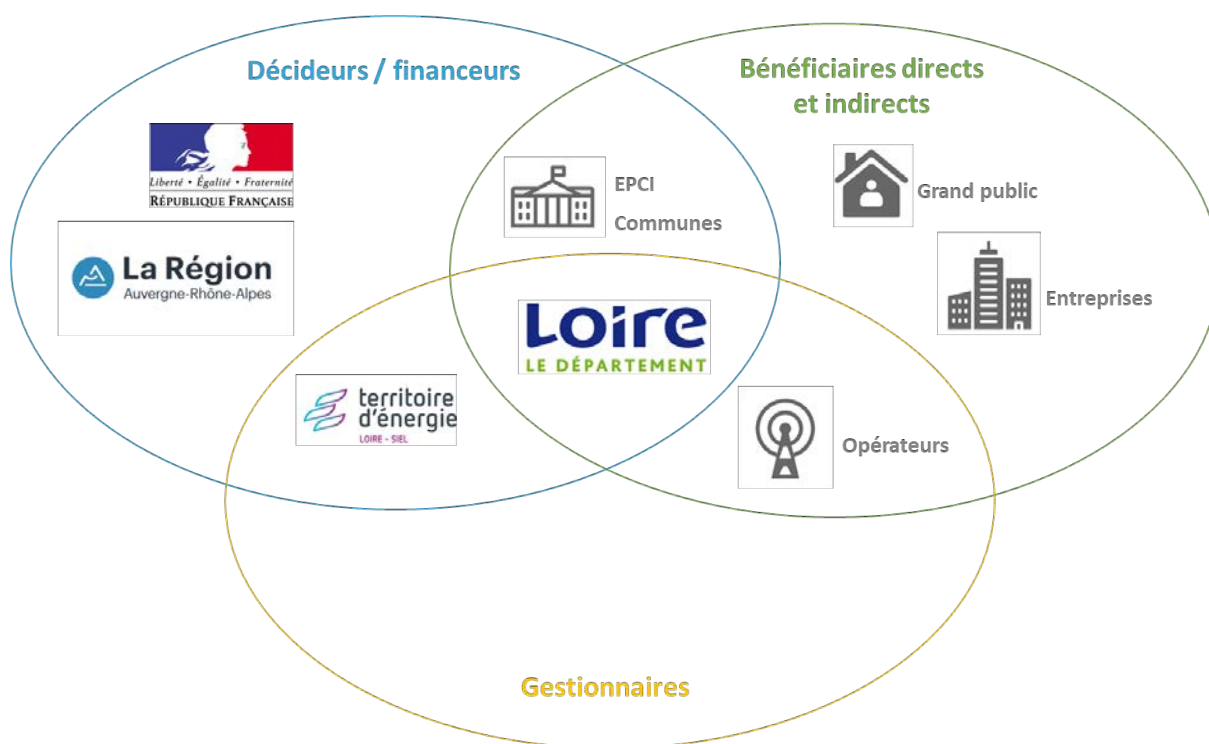
L'aménagement numérique mobilise **trois types d'acteurs** :

- **les décideurs et financeurs** : il s'agit des porteurs de projets et des partenaires impliqués dans les réseaux d'initiative publique ou les réseaux déployés sur fonds propres par les opérateurs ;
- **les gestionnaires** constitués des délégants et des délégataires de RIP, ainsi que des

opérateurs qui exploitent leur propre réseau en ZTD et en zone AMII ;

- **les bénéficiaires** qui profitent des différents projets portés par les acteurs publics et les opérateurs, à savoir les fournisseurs d'accès Internet (bénéficiaires directs), le grand public, les entreprises et les collectivités (bénéficiaires indirects).

Sociogramme des acteurs de l'aménagement numérique dans la Loire



1.5 Synthèse de l'audit territorial

Les +	Les -
 Des acteurs publics fortement mobilisés sur le numérique avec un portage politique fort	 Un besoin de sensibilisation auprès des nouveaux élus
 La présence d'un réseau d'initiative publique 1G de référence desservant 169 zones d'activités et 365 sites publics	 Une gouvernance dispersée
 Un déploiement quasi-achevé du réseau d'initiative publique FTTH (taux de couverture de 98%)	 Un déficit de communication auprès de la population sur le rôle des acteurs publics et des opérateurs dans les déploiements
 Une couverture mobile quasi optimale (taux de couverture 4G de 99%)	 Des déploiements dans la Zone très dense et la zone AMII en retrait par rapport à la Zone d'initiative publique
 Une couverture 5G au-dessus de la moyenne française	 Un manque de compétence technique au sein des collectivités pour suivre les déploiements mobiles
 Un territoire en avance en matière de réseau IoT (ROC 42 et réseaux opérateurs)	 Des initiatives en matière de Wi-Fi éparpillées

1.6 Synthèse des besoins

 Réseau LOTIM □ Accompagner l'évolution du positionnement du RIP vers le haut de marché grâce à une communication renforcée □ Maintenir l'articulation des catalogues de services entre les deux DSP □ Préparer l'arrivée à échéance de la DSP □ Renforcer le suivi de la DSP	 Réseau THD42 □ Renforcer la sécurisation du réseau □ Fluidifier les processus de densification □ Communiquer sur la nécessité de l'élagage □ Développer les offres de services nécessaires au déploiement de la 5G □ Renforcer le réseau de transport □ Maintenir l'articulation des catalogues de services entre les deux DSP	 Zones AMII et ZTD □ Maintenir le suivi □ Confirmer la prise en charge des raccordements éloignés par l'opérateur □ Communiquer sur les périmètres d'intervention des acteurs
 Mobile □ Poursuivre l'avancement du New Deal Mobile et développer l'expertise technique □ Proposer un accompagnement technique aux collectivités □ Déterminer un scénario pour la gestion des points hauts propriétés du Département	 Nouvelles offres □ Développer les boucles locales □ Généraliser les expérimentations en cours sur le réseau très bas débit par la mise en place d'un catalogue de services □ Lancer une étude d'opportunité sur la mise en place d'un datacenter public □ Proposer un service de réseau Wi-Fi départemental	 Gouvernance □ Mettre en cohérence les instances de pilotage départementales sur le numérique □ Sensibiliser les décideurs aux actions conduites en matière d'aménagement numérique



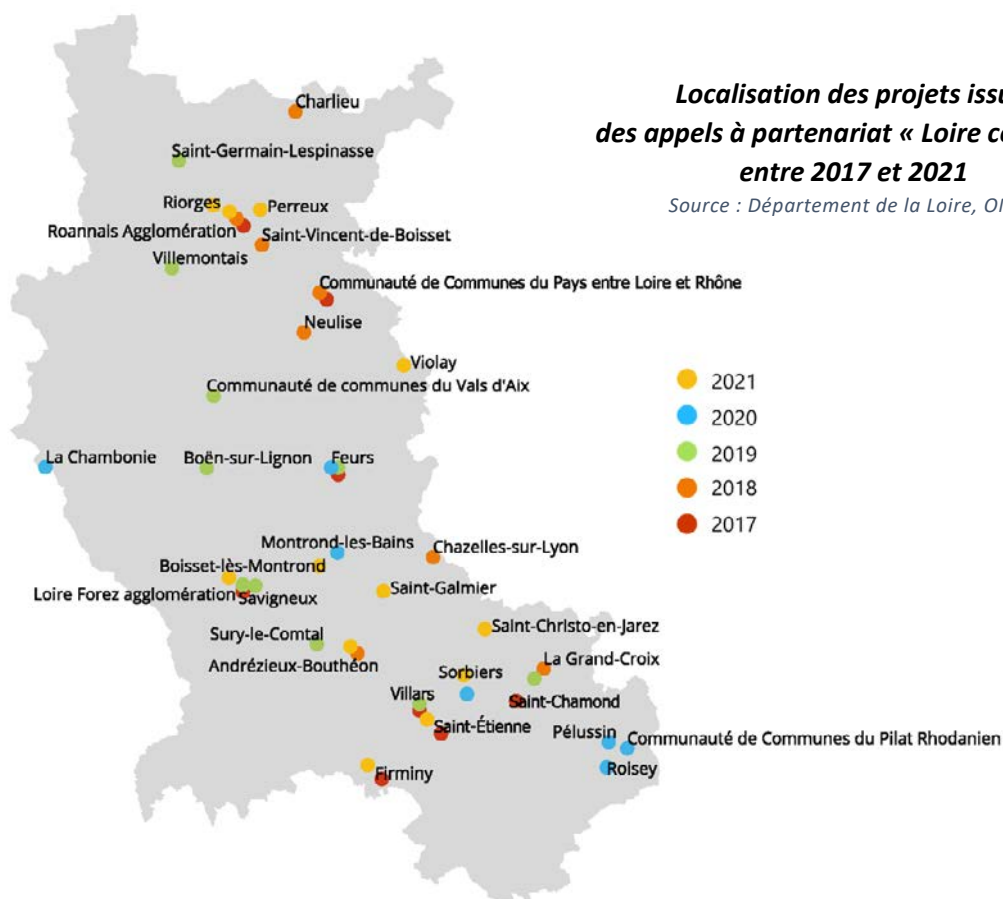
2 SERVICES ET USAGES NUMERIQUES

2.1 Un Département avancé en matière de services et usages numériques

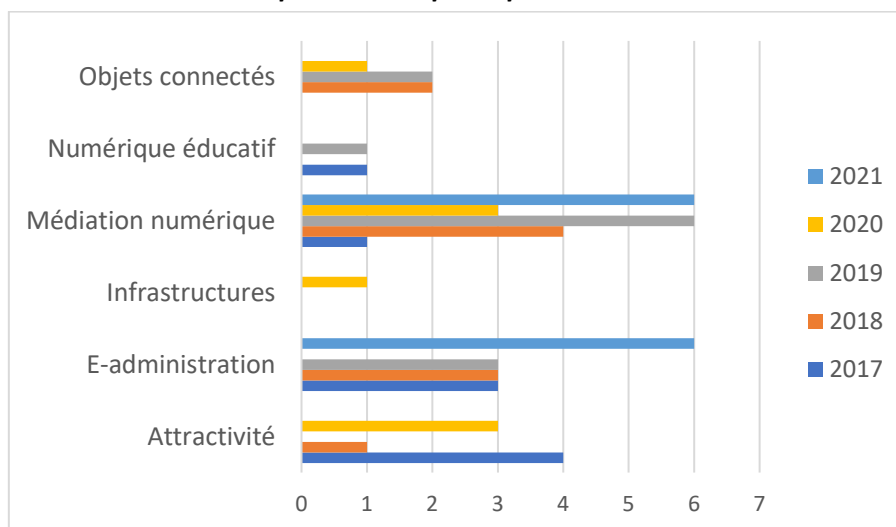
Depuis 2017, le Département de la Loire soutient le développement de services et usages numériques portés par les collectivités locales de la Loire et leurs groupements, par le biais des appels à partenariat « Loire connect ». La

localisation des projets atteste d'une **répartition équilibrée sur le territoire ligérien**.

Les dernières éditions sont marquées par des projets moins innovants mais portés par de plus petites communes.



**Répartition des projets issus des appels à partenariat « Loire connect »
par thématique et par édition**



2.2 Des écarts persistants entre les collectivités

Qualification du niveau de maturité numérique des collectivités ligériennes

Afin de couvrir toutes les réalités du numérique au cœur du service public et de l'administration, le diagnostic a exploré les 4 items suivants :

Stratégie SUN : niveau de prise de conscience globale et d'acculturation des acteurs du territoire ligérien aux sujets « SUN »

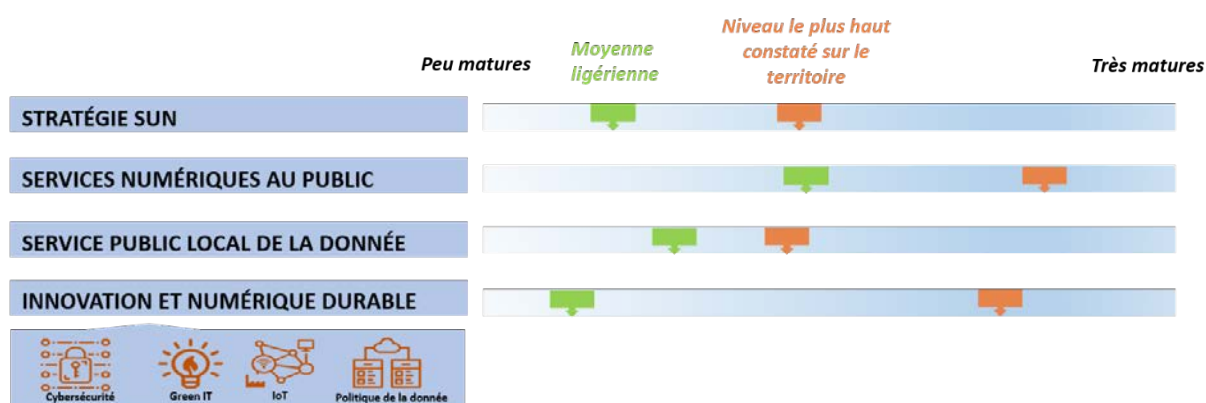
Services numériques au public : étendue, performance et pertinence des services numériques observés sur le territoire

Service public local de la donnée : engagement dans la mise en œuvre d'un service local basé sur

une politique de la donnée prenant en compte l'ensemble de sa chaîne de valeur

Innovation et numérique durable : niveau de prise en compte transversale des questions d'innovation et de durabilité au sein des politiques locales

On constate **une disparité du niveau de maturité des communes en fonction des sujets abordés**. Certaines collectivités exemplaires, présentant une forte maturité, stimulent l'innovation numérique et sont souvent sollicitées par d'autres acteurs du territoire.



Comment expliquer cette différence de maturité entre les collectivités ?

- Le territoire est composé d'une **majorité de petites communes dites « rurales »** (279 communes de moins de 2 000 habitants sur 327 communes), peu dimensionnées pour entreprendre de manière visible et innovante en matière de numérique.
- Le **déficit d'ingénierie technique** en matière de numérique est un frein pour arbitrer la passation de marchés d'envergure ou pousser la collectivité vers l'innovation. Seule la moitié des collectivités interrogées témoignent avoir recruté un(e) chargé(e) de mission numérique transversal(e) et/ou avoir recours à une structure externe d'accompagnement. Ces collectivités semblent plus promptes à développer des services dématérialisés.
- De même, un **déficit d'ingénierie financière** peut être constaté sur des investissements qui doivent être sécurisés.
- L'**acculturation des élus et décideurs** n'est pas toujours développée sur l'éventail des opportunités que peuvent apporter les technologies numériques pour leurs collectivités et leurs administrés. Il existe également un décalage exprimé entre la prise de conscience des équipes techniques et la saisie des enjeux par les élus.

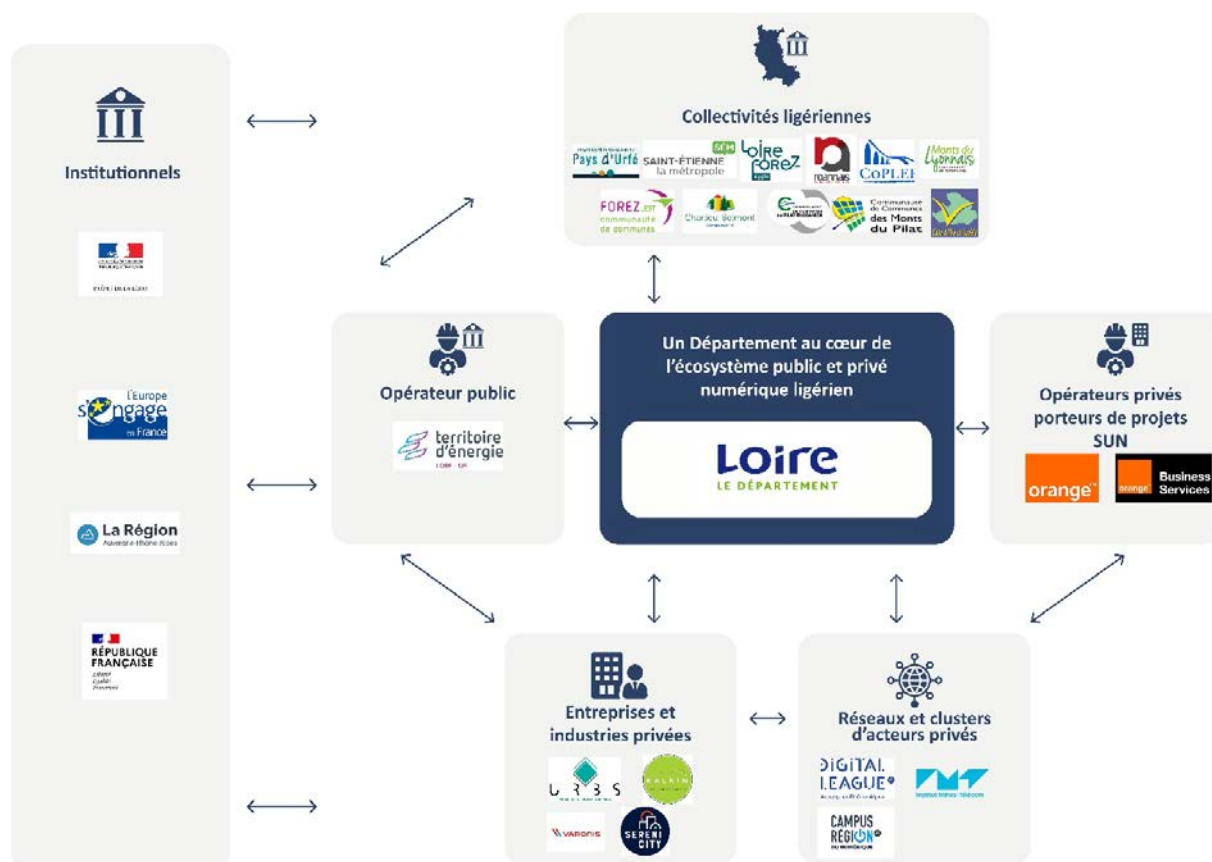
2.3 Une gouvernance des projets SUN jugée complexe et peu lisible

Le Département de la Loire, au cœur de l'écosystème numérique territorial

Les services et usages numériques mobilisent un écosystème d'acteurs institutionnels et privés dense à coordonner :

- **les collectivités ligériennes** qui sont porteuses ou partenaires sur de nombreux projets numériques ;
- **le SIEL-Territoire d'énergie de la Loire**, opérateur public qui aujourd'hui tourne de plus en plus son activité vers les services numériques de type objets connectés notamment ;
- **les opérateurs privés** tels qu'Orange qui ouvrent leurs activités au-delà des infrastructures, vers de nouveaux services numériques ;
- **les entreprises et industries privées** qui œuvrent à plus petite échelle sur le territoire mais sur des sujets innovants ou incontournables du numérique comme la cybersécurité ou le développement durable ;
- **les réseaux et clusters d'acteurs privés** qui s'assurent de la montée en compétences et de la mise en relation des acteurs privés, et récemment parfois publics ;
- **les institutionnels** qui agissent aux côtés du Département en tant que partenaires financiers notamment.

Ecosystème des acteurs ligériens des services et usages numériques en 2022 (source : ON-X)



Un manque de coordination des projets SUN

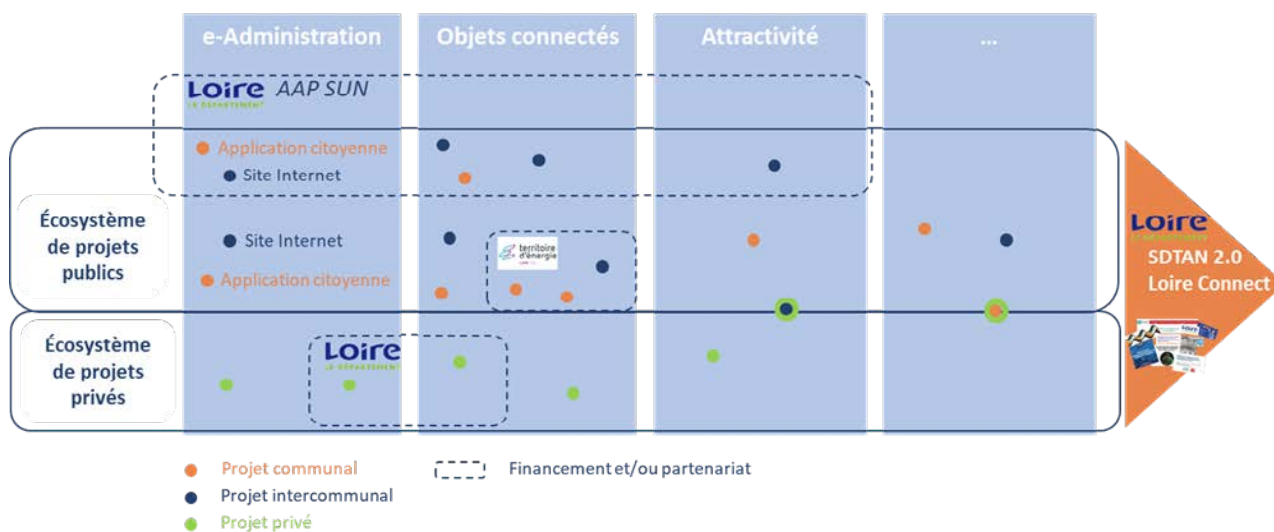
Les acteurs constatent un manque de coordination des initiatives en matière de SUN :

- **Réflexion transversale** : priorité à la réflexion par métier au détriment de projets transversaux
- **Mutualisation et gouvernance** : interventions et financement au coup par coup

coup et projets similaires qui ne se coordonnent pas

- **Partenariats public/privé** : échanges limités entre les sphères privées et publiques

Représentation schématique de la multiplicité des initiatives en matière de SUN (source : ON-X)



2.4 Synthèse de l'audit territorial

+ Les forces	- Les faiblesses
 Le positionnement du Département comme partenaire de premier ordre dans l'accompagnement des collectivités via l'AAP Loire Connect.  Des collectivités locomotives qui ont engagé leur transformation numérique.  Un portage politique fort et des instances de pilotage établies dans le cadre du déploiement des infrastructures, qui peuvent servir le déploiement des SUN.  Le SIEL-Territoire d'énergie de la Loire, un partenaire opérationnel historique pour accompagner les collectivités sur des projets de transformation numérique et de transition énergétique.	 Des collectivités rurales en déficit d'ingénierie technique et financière pour assurer leur transformation numérique.  Un déficit d'acculturation de décideurs territoriaux aux opportunités offertes par les technologies numériques.  Une approche aujourd'hui aléatoire ou opportuniste du déploiement des services numériques sur les territoires ligériens.  Une complexité de coordination, de partage d'expériences et de communication qui persiste entre les collectivités locomotives et celles moins avancées.
💡 Les opportunités	⚠️ Les points de vigilance
 La définition d'une gouvernance claire et d'une feuille de route partagée qui fixe les orientations prioritaires en matière de SUN.  La mutualisation des ressources et des coûts comme levier à saisir pour le déploiement des SUN sur le territoire.  L'évolution des modalités de souscription à l'appel à partenariat Loire Connect pour en faire un réel levier d'innovation pour les collectivités en matière d'usages numériques.	 Les contraintes règlementaires (dématérialisation, protection des données), la massification des volumes de données à traiter, la refonte des systèmes d'information qui vont s'imposer aux collectivités en matière de transformation numérique.  Un écosystème numérique territorial et une articulation des différents dispositifs à clarifier

2.5 Synthèse des besoins



Transformation numérique des collectivités

- Mettre en place des instances de formation et d'acculturation des élus ligériens aux enjeux du numérique
- Elaborer des plans de formation et de communication sur la transformation numérique des administrations et la transformation des métiers pour les agents
- Accompagner les collectivités dans le **développement de solutions matérielles ou d'infrastructures** (stockage, groupe fermé d'utilisateurs, achat de matériel recyclé, boucles énergétiques locales ...) **en lien avec les nouvelles offres** (data center, internet des objets et réseaux bas débit, catalogue de services mutualisés ...)



Ingénierie de projet pour les collectivités

- Proposer aux collectivités des orientations prospectives sur les sujets d'avenir à travers l'AAP Loire Connect numérique responsable, territoire intelligent et objets connectés, gouvernance des données, cybersécurité ...)
- Eclairer les collectivités sur les solutions proposées par les industriels dans le champ des territoires connectés et durables
- Accompagner les collectivités pour l'expression de leurs besoins et l'aide à la décision dans le cadre des passations de marchés.



Stratégie d'attractivité

- Co-construire les orientations stratégiques des services et usages numériques dans le cadre d'une gouvernance départementale : tourisme, agriculture connectée, e-santé, culture et éducation, sport et loisirs, économie...
- Co-construire une stratégie territoriale de la donnée au service d'un projet partagé de territoire connecté et durable par la valorisation et la mutualisation des données territoriales



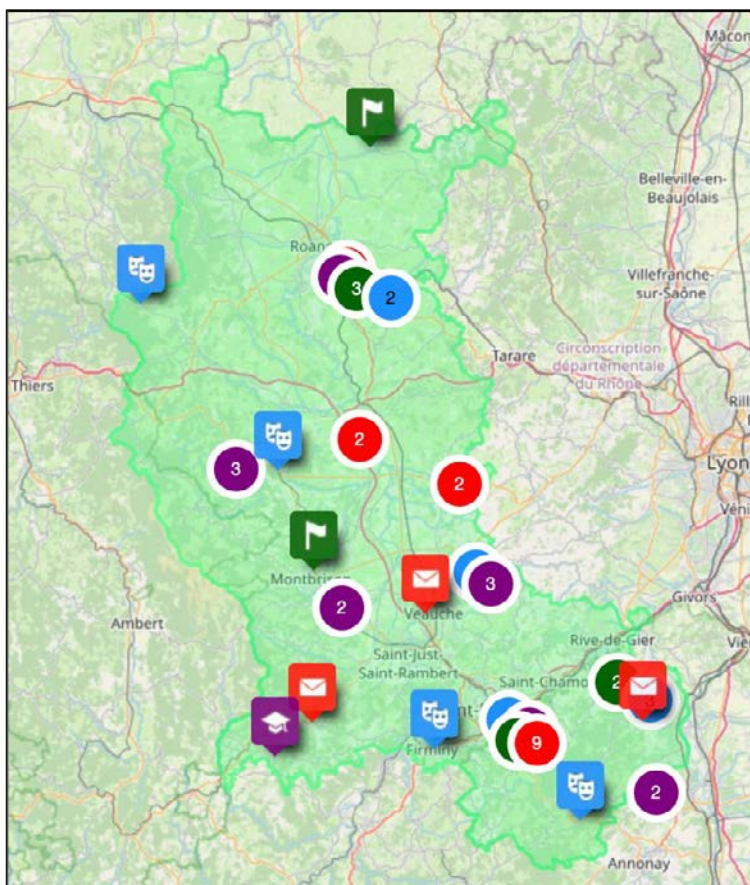
Gouvernance

- Améliorer la lisibilité de l'écosystème numérique territorial : Qui fait quoi ? Comment ? Pour/Avec qui ?
- Réfléchir à une instance de pilotage et de réflexion prospective sur les usages numériques
- Faciliter la répliquabilité des expérimentations et des bonnes pratiques



3 MEDIATION NUMERIQUE

3.1 Une offre conséquente en matière de lieux de médiation numérique



Sites dédiés à la médiation numérique (source : Zoomacom)

D'une politique numérique axée sur les infrastructures vers une prise en compte croissante de l'utilisateur (2006-2015), le Département de la Loire a pris position très tôt sur la médiation numérique, en structurant le réseau avec l'aide à la création de Zoomacom.

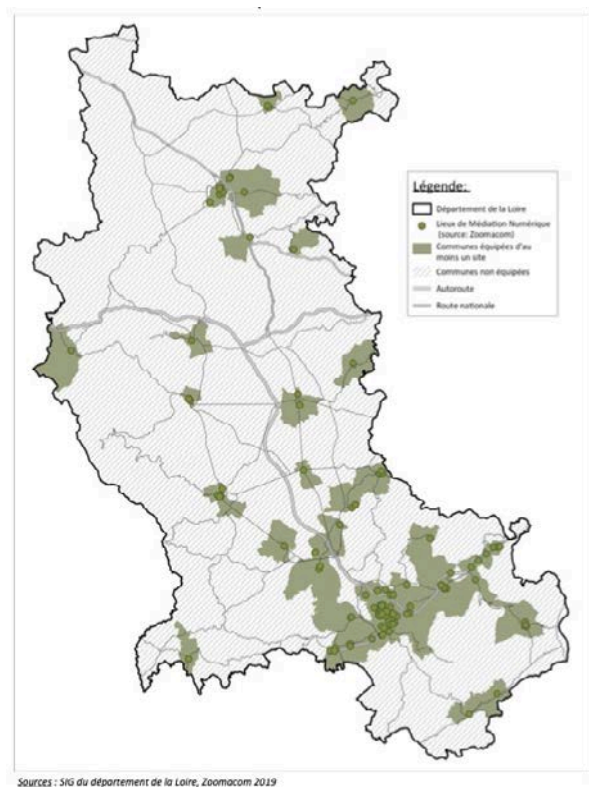
Sur le territoire, **109 lieux** sont dédiés officiellement à l'accompagnement numérique :

- **23** lieux dédiés à la **découverte du numérique** (acteurs de l'éducation populaire : MJC, etc.)
- **18** lieux dédiés à l'**inclusion** (France services, PIMMS, etc.)
- **50** lieux dédiés à la **médiation** (associations de quartier, etc.)
- **18** lieux dédiés à l'**expertise** (fablabs, pôles de ressources numériques, etc.)

3.2 Des inégalités d'accès aux services et aux dispositifs

Si la crise sanitaire a mis en exergue les besoins de publics, jusqu'ici invisibles (notamment les jeunes et les étudiants), elle a également souligné la fracture numérique encore bien présente pour une grande partie de la population ainsi qu'au sein des collectivités.

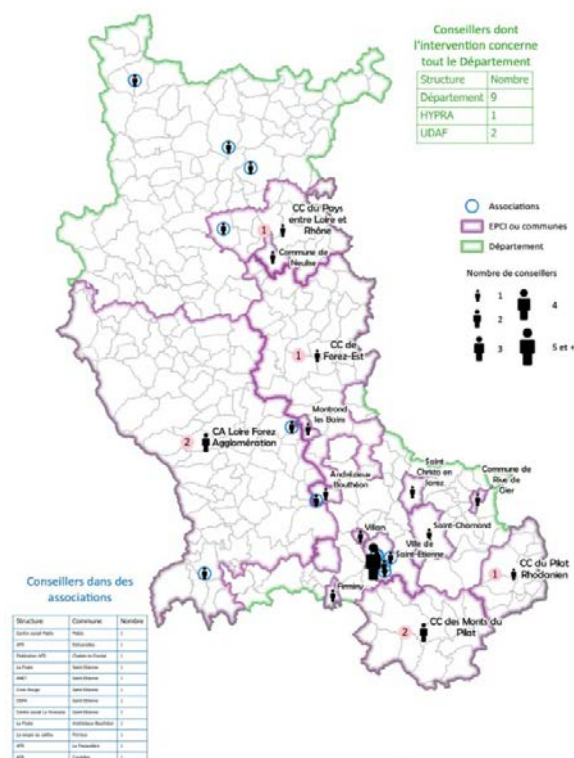
Répartition des lieux de médiation numérique



Il existe un **écart conséquent de l'offre entre l'est et l'ouest du département**. L'est du territoire regroupe davantage de lieux de médiation numérique, notamment car il concentre la majorité des zones urbaines du territoire.

Cette observation vient confirmer les conclusions de l'INSEE ainsi que des entretiens : les habitants des territoires les plus ruraux sont plus éloignés des services publics et des dispositifs de médiation numérique.

Répartition des conseillers numériques



Cette fracture numérique se creuse également car **de nombreux territoires ruraux ne disposent pas des budgets ni des moyens humains pour développer une politique de médiation numérique.**

Les **secrétaires de mairie** restent la première entrée vers la médiation numérique et certains territoires souhaitent renforcer leurs compétences afin de pouvoir continuer à garantir l'accès aux services publics.

Les **conseillers numériques** sont ainsi une opportunité pour garantir davantage d'équité territoriale dans l'accès au numérique.

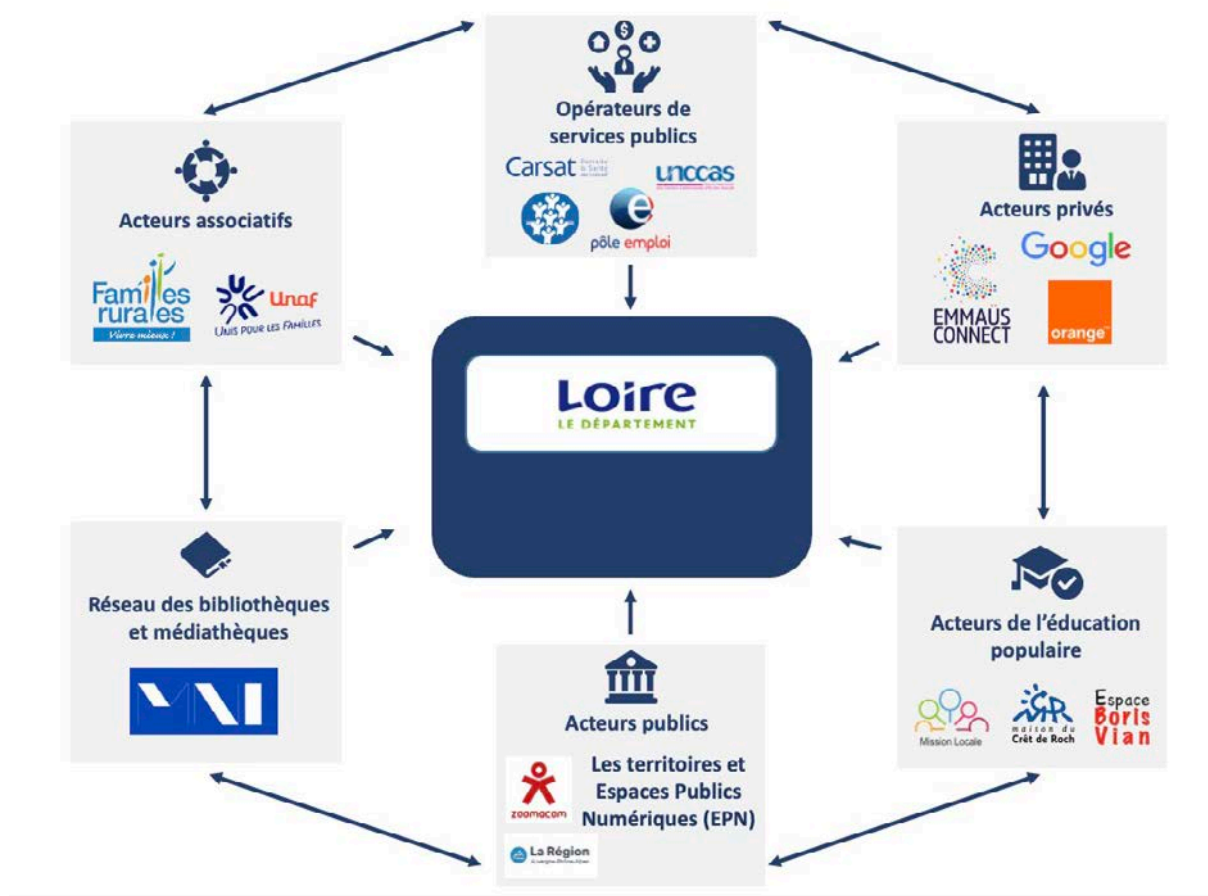
3.3 Un écosystème de médiation numérique riche, varié et en pleine expansion

Le diagnostic a montré l'existence d'une **diversité d'actions de médiation numérique portées par un écosystème d'acteurs très variés**.

Comme tous les départements, la Loire dispose d'un **réseau d'espaces publics numériques**. Cependant, son écosystème se caractérise par :

- Une importance capitale des **acteurs associatifs et de l'éducation populaire**
- Des **territoires** engagés pour la médiation numérique et s'inscrivant dans une démarche volontariste
- La présence croissante des **opérateurs et structures privés**

Un écosystème de médiation numérique en pleine expansion (source : OpenCitiz - 2021)



3.4 Synthèse de l'audit territorial

+ Les forces	- Les faiblesses
 Une politique historiquement très volontariste du Département de la Loire sur la médiation numérique  De nombreux lieux de médiation numérique (109 au total sur le département) et une variété de l'offre proposée (découverte, inclusion, médiation, expertise)  Un écosystème important, varié et composé de nombreux acteurs de l'éducation populaire	 Un manque de visibilité de la part des collectivités sur les dispositifs nationaux et les autres actions portées à l'échelle départementale  Un besoin de sensibiliser et former les services et élus  Un besoin d'homogénéisation des formations des acteurs de la médiation numérique : inclusion des aidants numériques que représentent les bénévoles, les bibliothécaires, etc.
💡 Les opportunités	⚠️ Les points de vigilance
 Zoomacom, centre de ressource départemental de médiation numérique  La nécessité de capitaliser sur les partenaires et fondations privées pour renforcer l'offre de médiation numérique  Arrivée de 45 conseillers numériques France Services sur le territoire qui vont renforcer le maillage territorial	 De fortes inégalités de maillage : le nord-ouest du territoire dispose de moins de lieux et d'actions de médiation numérique  Un manque d'accessibilité aux dispositifs d'accompagnement, notamment des jeunes qui cherchent à se professionnaliser et des publics non-francophones  Un manque de communication entre les acteurs de la médiation numérique (territoires compris) entraînant un parcours peu lisible pour l'utilisateur

3.5 Synthèse des besoins par typologie d'actions de médiation numérique

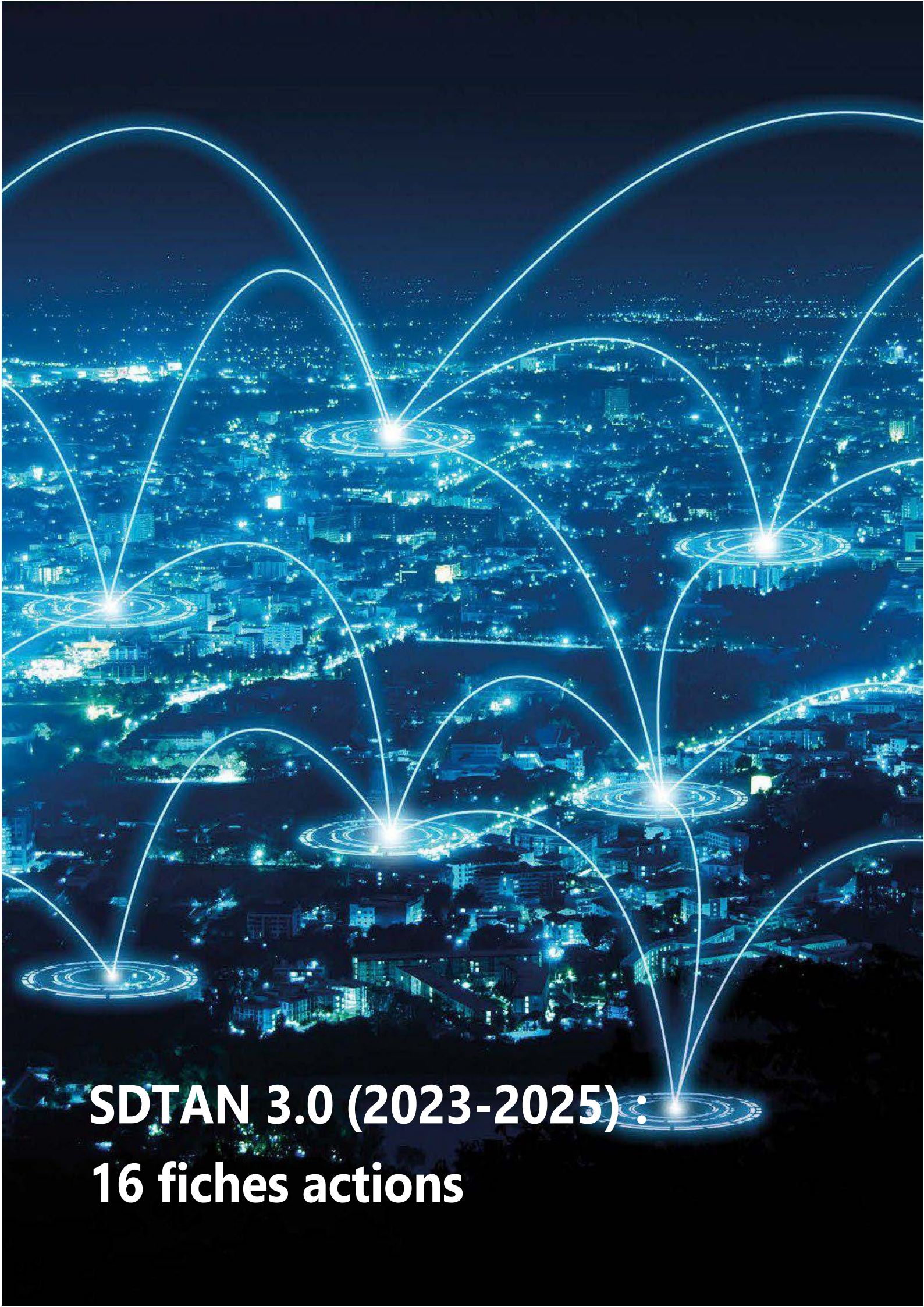
	Découverte • Renforcer l'accessibilité et la visibilité de ces offres, qui ne sont pas toujours connues des publics qu'elles ciblent • Renforcer le rôle des bibliothèques et travailler conjointement sur l'action sociale, culturelle et le numérique • Renforcer le soutien aux territoires sur les dispositifs d'itinérance et la réalisation de diagnostics à domicile		Inclusion • Assurer le suivi du parcours usagers et la coordination entre les acteurs • Coordonner les offres proposées par les partenaires privés et publics • S'appuyer sur les conseillers numériques pour structurer le parcours usager et mettre en place des outils de suivi
	Médiation • Renforcer l'offre d'ateliers sur des besoins spécifiques (éducation aux médias, cyberharcèlement, etc.) et former les médiateurs et aidants numériques • Collaborer davantage avec les opérateurs de services publics et acteurs de l'éducation populaire • Appuyer les territoires en sensibilisant agents et élus aux sujets de numérique responsable, cybersécurité, etc.		Expertise • Former les personnes qui ont les capacités de se former de manière autonome, en ligne notamment • Assurer le développement de nouveaux contenus de formations en ligne • Poursuivre la collaboration avec d'autres instances régionales et acteurs privés et associatifs afin de sensibiliser les collégiens et former différents publics cibles en fonction des besoins des entreprises du territoire

3.6 Synthèse des besoins des acteurs de la médiation numérique

 Communication	 Outils et ingénierie
• Un besoin de visibilité sur les actions des autres acteurs et les dispositifs nationaux et régionaux afin de pouvoir travailler ensemble/partager des retours d'expériences • Un besoin de valoriser les actions de médiation numérique et connecter les acteurs dans les champs de l'insertion professionnelle et de l'action sociale	• Un besoin de nouveaux outils et ingénierie technique, notamment d'accompagnement dans la mise en place des diagnostics et outils de suivi • Un besoin de moyens humains que la consolidation du réseau de médiation et les conseillers numériques vont venir pallier

3.7 Synthèse des opportunités : premières pistes de réflexions

 Répondre aux besoins de formations et d'expertises spécifiques pour les usagers	▪ Projet d'école créative de type TUMO ▪ Collaboration avec des opérateurs de services publics pour renforcer l'accompagnement des publics non-francophones et en situation de handicap
 Répondre aux besoins d'inclusion des publics peu ciblés et de lisibilité et visibilité du parcours usager	▪ Portail citoyen de la médiation numérique ▪ Développement des bibliothèques comme lieu de médiation numérique
 Répondre aux besoins de moyens humains, financiers et d'ingénierie	▪ Nouveaux partenariats basés sur de nouveaux modèles économiques ▪ Appui aux démarches d'itinérance
 Répondre aux besoins de communication et de collaboration entre les acteurs de la médiation	▪ Structuration du réseau des conseillers numériques : autoformation pour les acteurs sur l'éducation aux médias, cyberharcèlement, etc. ▪ Outils de veille ▪ Temps d'échanges / retours d'expériences élus – partenaires



SDTAN 3.0 (2023-2025):
16 fiches actions

3 ambitions stratégiques déclinées en 9 objectifs opérationnels

Les besoins exprimés par les parties prenantes de l'écosystème numérique ligérien lors du diagnostic traduisent **3 ambitions complémentaires**, elles-mêmes déclinées en **9 objectifs opérationnels**. Ils guideront la mise en œuvre du SDTAN 2023-2025, à travers une feuille de route opérationnelle structurée autour de **16 actions**.

AMBITIONS	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	
Consolider l'avance du territoire en matière de numérique	Prolonger et développer le suivi des offres de services existantes	1.1	Renforcer la cohérence et le suivi des infrastructures fixes et mobiles
		1.2	Renforcer l'expertise sur les infrastructures
	Soutenir la création de projets numériques innovants par les collectivités	1.3	Soutenir la transformation numérique des collectivités par l'innovation et la médiation
Accompagner le développement de nouvelles offres numériques	Développer de nouveaux services sur le territoire	2.1	Développer une stratégie de "Territoire intelligent et connecté"
		2.2	Développer les GFU pour répondre aux besoins des collectivités
		2.3	Initier une politique de la donnée territoriale partagée
		2.4	Lancer une étude d'opportunité sur les modalités de stockage, d'archivage et données partagées
	Acculturer et outiller les collectivités ligériennes dans leur transformation numérique	2.5	Cybersécuriser le territoire
		2.6	Encourager les innovations autour de la sobriété numérique
	Soutenir l'attractivité du territoire	2.7	Développer les services et usages numériques pour l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie du territoire ligérien
	Etoffer les offres de médiation numérique	2.8	Développer une nouvelle offre de médiation numérique auprès du public jeune
		2.9	Améliorer la visibilité des acteurs et de l'offre de services du territoire en matière de médiation numérique
Organiser les conditions de pérennisation du numérique en territoire ligérien	Renforcer la gouvernance du numérique	3.1	Définir la gouvernance départementale des services et usages numériques
		3.2	Construire le schéma départemental de médiation numérique
	Animer l'écosystème numérique départemental	3.3	Mettre en place des instances de formation et d'acculturation des élus ligériens aux enjeux du numérique
	Développer et rationaliser les moyens humains et financiers	3.4	Encourager les partenariats publics-privés et les mutualisations

Ambition	Consolider l'avance du territoire
Objectif opérationnel	Prolonger et développer le suivi des offres de services existantes
Nom de l'action	1.1 Renforcer la cohérence et le suivi des infrastructures fixes et mobiles

Contexte et problématique

Le département de la Loire bénéficie d'une couverture en matière de télécommunication particulièrement développée.

En ce qui concerne la fibre optique, ce niveau de déploiement s'explique d'une part, par les investissements des opérateurs principalement dans les zones à forte densité (Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération) et d'autre part, par la mise en œuvre de 2 Réseaux d'initiative publique : LOTIM et THD42.

En matière de téléphonie mobile, le département bénéficie également d'un niveau bien avancé de déploiement avec des taux de couverture 4G et 5G, au-dessus de la moyenne nationale. 40 communes ont pu bénéficier du dispositif New Deal Mobile depuis 2018.

Objectifs

- Mettre en cohérence les infrastructures de télécommunication déployées dans le territoire
- Organiser l'évolution des réseaux afin qu'ils répondent aux besoins croissants tant en termes d'usages que de connexion

Cibles

Ensemble des acteurs du territoire (grand public, entreprises, administrations)

Liste des sous-actions prévues

1. Poursuite du **Comité de Suivi des déploiements des opérateurs** (Orange) en ZTD et en zone AMII sur les territoires de Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération
2. Actualisation de la **Convention de cohérence entre LOTIM et THD 42** dans le but de tenir compte de l'évolution du marché depuis 2014
3. Préparation de l'**arrivée à échéance de la DSP du réseau LOTIM**
4. Mise en place d'**actions de sécurisation des RIP** par le biais d'opération de bouclage du réseau et d'enfouissement
5. Poursuite du **suivi des actions entreprises dans le cadre du New Deal Mobile**
6. **Sensibilisation et acculturation** des citoyens et des élus au **démantèlement du réseau cuivre**

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage sous-actions 2, 3 et 6)
- SIEL-TE (pilotage sous-actions 2 et 4)
- Délégués de RIP
- Etat (Préfecture) (pilotage sous-actions 5 et 6)
- Opérateurs
- Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération (pilotage sous-action 1)
- Communes

Ambition	Consolider l'avance du territoire
Objectif opérationnel	Prolonger et développer le suivi des offres de services existantes
Nom de l'action	1.2 Renforcer l'expertise sur les infrastructures

Contexte et problématique

Échelon de référence en matière de politique publique liée au numérique, le Département est tenu de suivre les déploiements réalisés en matière de réseaux filaires (fibre optique, cuivre), mobiles et très bas débit. Il doit donc mobiliser une expertise en mesure de suivre les projets déployés sur le territoire (sous sa propre initiative ou non).

Ces ressources pourront également intervenir en appui des collectivités locales dans le but de sensibiliser élus et décideurs aux problématiques d'aménagement numérique.

Objectifs

- Assurer le suivi des différents projets en matière d'aménagement numérique :
 - DSP fibre (LOTIM et THD42)
 - Déploiements des opérateurs dans la ZTD et la zone AMII
 - Programme New Deal Mobile
 - Gestion des points hauts mobiles départementaux
 - Projets de réseau très bas débit
 - Actions de sécurisation des RIP (bouclage, sécurisation).
- Renforcer l'acculturation globale du territoire sur les différentes infrastructures déployées et à développer pour toutes les catégories d'acteurs :
 - Suivi des déploiements fibre
 - Pylônes destinés aux réseaux mobiles
 - Antennes très bas débit
 - Sécurisation des infrastructures

Cibles

Ensemble des acteurs du territoire (grand public, entreprises, administrations)

Liste des sous-actions prévues

1. **Suivre les projets conduits en matière d'aménagement numérique** du territoire et s'assurer de leur cohérence
2. **Sensibiliser et acculturer les décideurs locaux** aux actions en matière d'aménagement numérique

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- SIEL-TE
- Délégués de RIP
- Etat (Préfecture)
- Opérateurs
- Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération
- Communes

Ambition	Consolider l'avance du territoire
Objectif opérationnel	Soutenir la création de projets numériques innovants des collectivités
Nom de l'action	1.3 Soutenir la transformation numérique des collectivités par l'innovation et la médiation

Contexte et problématique

Depuis 2017, les éditions successives de l'appel à partenariat « Loire Connect » (AAP SUN puis Loire Connect) témoignent de la prise en compte croissante des services et usages numériques par les collectivités ligériennes et notamment les plus petites.

Pour les communes, le recours à l'appel à partenariat apparaît comme un réel levier technique et financier pour engager des projets relatifs aux services et usages numériques et compenser les disparités de compétences et de moyens qui les en éloignent.

Objectifs

- Poursuivre l'appel à partenariat "Loire Connect" en incitant les collectivités, à travers ses modalités de souscription, à développer des projets porteurs d'un réel caractère innovant, d'un potentiel de répliquabilité, d'un portage mutualisé ou à la prise en compte de certains sujets spécifiques (cybersécurité, numérique responsable, transition énergétique, territoire connecté et durable ...)
- Réviser le règlement ou le calendrier de l'AAP pour favoriser le montage de projets innovants, à réelle dimension structurante ou à portage mutualisé
- Renforcer la visibilité des projets soutenus et soutenir la répliquabilité des projets à d'autres territoires ligériens

Cibles

- Communes
- EPCI et groupements de communes (syndicats...)
- Centres communaux d'action sociale

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- SIEL-TE

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Développer de nouveaux services sur le territoire
Nom de l'action	2.1 Développer une stratégie de "Territoire intelligent et connecté"

Contexte et problématique

Avec l'achèvement de la couverture en fibre optique du territoire, plusieurs collectivités ligériennes ont manifesté leur souhait de poursuivre leur engagement en matière de numérique en se lançant dans des démarches de territoire intelligent et durable. Ces initiatives ont vocation à répondre tant aux grands enjeux d'évolution des services publics qu'aux exigences de transition écologique.

Le SIEL-TE a ainsi développé un réseau dédié aux objets connectés ayant permis l'expérimentation de plusieurs services au cours des derniers mois (mesure de la consommation électrique, de la qualité de l'air...).

Fin 2021, le Gouvernement a lancé dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir 4, un Appel à projets destinés à soutenir le déploiement de solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants. Ce dispositif offre une véritable opportunité pour le territoire afin de bâtir une architecture technique complète profitable à plusieurs porteurs de projet agissant dans différents domaines de politiques publiques (environnement, tourisme, santé...).

Objectifs

- Développer les services aux habitants
- Renforcer l'efficacité des services publics
- Favoriser les collaborations entre les acteurs publics et les entreprises locales innovantes

Cibles

Ensemble des acteurs du territoire (grand public, entreprises, administrations)

Liste des sous-actions prévues

1. Construire et développer les **offres de services dédiées aux objets connectés** à destination des porteurs de projets
2. **Identifier les besoins** et mettre en place **les moyens d'appropriation**
3. **Animer le territoire** sur les besoins à intégrer dans le Territoire Intelligent et Durable

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage sous-actions 1 à 3)
- SIEL-TE (pilotage sous-action 3)
- Grandes Ecoles / Universités (pilotage sous-action 3)
- Autres acteurs publics (logement, santé...) (pilotage sous-action 3)
- Entreprises partenaires (pilotage sous-action 3)
- Etat
- Europe
- Région AURA

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Développer de nouveaux services sur le territoire
Nom de l'action	2.2 Développer les Groupes Fermés d'Utilisateurs pour répondre aux besoins des collectivités

Contexte et problématique

Les Groupes Fermés d'Utilisateurs sont des réseaux de communications électroniques indépendants, réservés à l'usage des personnes constituant ce groupe fermé. Certaines collectivités locales font le choix de disposer de leur propre réseau de télécommunication pour relier plusieurs de leurs bâtiments essentiels pour exercer les services publics : mairie, écoles, ateliers techniques... Grâce à ce type d'architecture, elles sont en mesure de déployer de nouveaux services aux habitants et entreprises du territoire tout en optimisant leur fonctionnement interne.

Objectifs

- Favoriser la mise en place de Groupes Fermés d'Utilisateurs dans les territoires

Cibles

Communes et EPCI

Liste des sous-actions prévues

4. **Evaluer les expérimentations** existantes
5. **Recueillir les besoins** des collectivités
6. Etablir un **recensement des solutions possibles et des moyens associés** pour les différentes phases construction de la boucle locale, abonnement sur réseau distant et activation des usages
7. **Mettre en œuvre les mutualisations et financements** identifiés

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- SIEL-TE
- Délégués de RIP

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Développer de nouveaux services sur le territoire
Nom de l'action	2.3 Initier une politique de la donnée territoriale partagée

Contexte et problématique

La massification des données produites par les collectivités et les acteurs publics et l'avènement des « territoires connectés et durables » où les données sont le levier des politiques publiques locales sur les grands enjeux prioritaires (mobilité, transition écologique et énergétique, relations citoyennes, logement...) font de la maîtrise des données, un enjeu incontournable pour les territoires.

A l'échelle du territoire ligérien, les expérimentations relatives à une gestion intégrée des données territoriales (collecte, exploitation, valorisation) sont éparses et non coordonnées. Il existe tout de même des initiatives exemplaires développées par des collectivités et acteurs privés ligériens, qui pourront servir d'exemple ou de marchepied pour la définition d'une stratégie ligérienne de la donnée.

Objectifs

Définir une stratégie ligérienne de la donnée qui permette collectivement aux acteurs départementaux de :

- construire une vision sur les données qu'ils souhaitent collecter et leurs usages (objectifs concrets)
- procéder aux choix techniques nécessaires (plateforme de gestion, modalité de stockage, sécurisation...)
- affirmer les principes directeurs de cette stratégie (mutualisation, souveraineté, protection des données personnelles, sobriété...)
- construire les éléments de méthode (partenariats, expérimentation, gouvernance, animation de l'écosystème « data »...)

Cibles

- Département de la Loire
- SIEL-TE
- Collectivités (élus et services)
- Acteurs socio-économiques (entreprises, associations ...)

Liste des sous-actions prévues

1. **Sensibiliser et acculturer les acteurs territoriaux** (équipes de direction) aux enjeux de la gestion des données en amont de la démarche stratégique
2. **Identifier et cataloguer les données**
3. Définir les **modalités de partage des données** (solutions techniques et cadre juridique)
4. Définir la **gouvernance de la donnée** pour assurer la pérennité des projets
5. **Animation de l'écosystème "data" territorial** (hackathons, cycle de (web)conférences ...)

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Collectivités
- SIEL-TE
- Pourvoyeurs de données
- DINUM
- Grandes Ecoles / Universités
- Délégués de RIP

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Développer de nouveaux services sur le territoire
Nom de l'action	2.4 Lancer une étude d'opportunité sur les modalités de stockage, d'archivage et données partagées

Contexte et problématique

Les entretiens et les ateliers conduits dans le cadre du SDTAN ont révélé un enjeu local important autour du stockage et de l'archivage des données des collectivités.

Roannais Agglomération a créé un datacenter destiné dans un premier temps au soutien de la filière numérique locale. Cet espace de 400m², situé au sein du Numériparc, pourrait être utilisé dans le cadre d'un projet d'architecture complète dédié aux objets connectés. Des datacenters sous gestion privée sont également présents sur le territoire. Le Département pourrait par ailleurs, choisir de déployer sa propre infrastructure ou de s'associer avec d'autres acteurs publics.

Objectifs

- Evaluer les besoins et proposer un scénario pour la mise en place d'un datacenter ou l'évolution d'une offre de datacenter local
- Suivre et accompagner la mise en place du projet (en cas de besoin confirmé)

Cibles

- Communes
- EPCI
- Acteurs publics

Liste des sous-actions prévues

1. **Evaluer les besoins des collectivités et les offres existantes** publiques et privées
2. Envisager les solutions optimums et **accompagner la mise en place du projet** retenu en lien avec les acteurs locaux

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Communes
- EPCI
- Bureau d'étude

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Acculturer et outiller les collectivités ligériennes dans leur transformation numérique
Nom de l'action	2.5 Cybersécuriser le territoire

Contexte et problématique

La numérisation des collectivités ouvre des opportunités en matière d'amélioration des services au public et de modernisation des administrations mais sa contrepartie est une exposition plus grande aux risques d'attaques informatiques. Face à la recrudescence des cyberattaques, les collectivités ligériennes font état d'une préoccupation croissante en matière de sécurité numérique. Elles reconnaissent un déficit de sécurisation de leur système d'information qu'elles expliquent par un déficit d'acculturation des décideurs locaux couplé à un déficit de moyens techniques et humains sur la maîtrise des outils informatiques, la gestion de l'obsolescence du parc informatique et à la gestion des nouveaux usages.

Objectifs

Construire une stratégie collective départementale en matière de cybersécurité pour augmenter les moyens dévolus à la sécurité informatique et développer une culture partagée de la cybersécurité à l'échelle du territoire :

- Accélérer la prise de conscience des élus des enjeux de cybersécurité (risques encourus, stratégies de protection à adopter, audits de sécurité...)
- A la suite de l'expérimentation "Cybermétéo" menée en 2022 par une trentaine de communes ligériennes, structurer et généraliser une offre de cybersécurité adaptée aux besoins des collectivités et des organisations, au service des citoyens
- Interroger l'échelle de gouvernance de la cybersécurité pour les territoires ligériens (mutualisation des ressources, des efforts et des coûts)
- Coordonner des actions de formation à destination des agents des collectivités sur les sujets de cybersécurité

Cibles

- Collectivités
- Acteurs de la médiation numérique

Liste des sous-actions prévues

1. **Sensibiliser élus ligériens et agents territoriaux** aux enjeux et aux règles de base de cybersécurité
2. Encourager les collectivités ligériennes à **conduire des audits de leur système d'information** pour mettre à niveau leur socle de sécurité
3. **Structurer une offre de cybersécurité mutualisée** pour l'ensemble des collectivités et des acteurs de l'inclusion numérique du territoire

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- AMF
- ANSSI
- AMO
- Fournisseurs de solutions
- Cité du Design
- Collectivités
- Acteurs de l'inclusion numérique

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Acculturer et outiller les collectivités ligériennes dans leur transformation numérique
Nom de l'action	2.6 Encourager les innovations autour de la sobriété numérique

Contexte et problématique

Depuis 2019, l'impact carbone du numérique a dépassé celui de l'aviation. Il est aujourd'hui responsable de 3,6% des émissions de gaz à effet de serre et les projections réalisées multiplient ce chiffre par trois d'ici 2025 si des usages plus "sobres" du numérique ne sont pas mis en œuvre.

Si les collectivités ligériennes s'intéressent de plus en plus à l'impact environnemental du numérique, elles sont encore peu nombreuses à avoir engagé une prise en charge de ces problématiques, faute d'ingénierie technique et de sensibilisation sur le sujet.

Objectifs

Elaborer une stratégie départementale qui fixe des orientations prioritaires pour limiter le bilan énergétique généré par le numérique. Cette stratégie de sobriété numérique porte plusieurs ambitions :

- La sensibilisation et l'acculturation des acteurs de l'écosystème numérique ligérien
- Le soutien à la filière de reconditionnement et de redistribution du matériel au bénéfice des publics prioritaires (usagers en situation de fracture d'équipements informatiques, en insertion professionnelle, structures associatives, établissements scolaires...)
- L'accompagnement à la transformation numérique des collectivités (rationalisation du parc informatique, transition vers les logiciels libres, priorisation d'achats responsables dans la commande publique, sensibilisation à l'écoconception et à l'usage des produits/services éco-conçus)

Cibles

- Collectivités territoriales ligériennes
- Acteurs socio-économiques (structures associatives, entreprises ESS de la filière de traitement des matériels informatiques)
- Etablissements scolaires
- Organismes publics
- Usagers en situation de fracture d'équipements informatiques
- Usagers en insertion professionnelle

Liste des sous-actions prévues

1. Mise en œuvre d'**actions de sensibilisation** aux enjeux de sobriété numérique et de numérique responsable à destination des acteurs ligériens
2. Réalisation d'une **étude d'opportunité** afin de quantifier et qualifier les besoins, les freins et liens à établir sur le territoire en matière de réemploi des matériels et d'inclusion numérique
3. Elaboration d'une **stratégie départementale en matière sobriété numérique** (diagnostic, orientations prioritaires, plan d'actions opérationnel)

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- SIEL-TE
- Délégués de RIP
- Etat (Préfecture)
- Opérateurs
- Saint-Étienne Métropole et Roannais Agglomération
- Collectivités
- Acteurs du réseau de médiation numérique
- Acteurs socio-économiques
- Bureau d'études

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Acculturer et outiller les collectivités ligériennes dans leur transformation numérique
Nom de l'action	2.7 Développer les services et usages numériques pour l'attractivité et l'amélioration du cadre de vie

Contexte et problématique

Si le Département se montre mature en matière d'e-éducation pour laquelle un large panel de projets a été déployé, des axes d'approfondissement se révèlent nécessaires en matière d'attractivité territoriale et d'amélioration du cadre de vie des Ligériens autour des sujets de télémédecine, d'accompagnement des seniors à l'autonomie, de valorisation touristique du patrimoine ligérien, d'accès à la culture, de facilitation du télétravail ou des mobilités.

Le Département pourra soutenir des collectivités ou des porteurs de projets relevant de ses compétences dans le cadre des groupes de travail opérationnels dédiés (cf. action 3.1) ou via l'appel à partenariat « Loire Connect ».

Objectifs

- Soutenir la création et le déploiement de services numériques de proximité en faveur des administrés ligériens. Cet appui pourrait prioritairement être donné au développement de dispositifs de télémédecine et solutions de maintien à domicile, aux outils de facilitation culturelle, à l'amélioration des conditions d'exercice du télétravail, aux projets de valorisation touristique des patrimoines ligériens (réalité augmentée, réalité virtuelle et NFT) et aux solutions de mobilités.

Cibles

- Habitants
- Collectivités
- Porteurs de projets

Liste des sous-actions prévues

1. Création des **instances de réflexion opérationnelle** qui auront en charge le soutien aux thématiques jugées prioritaires par le comité de pilotage ligérien « Services et usages numériques ».
2. Réalisation d'une **veille informationnelle** sur les solutions numériques et bonnes pratiques au service de l'attractivité territoriale qui font écho aux problématiques ligériennes. La réalisation de benchmark permettra d'identifier des innovations de produits, de services ou d'usages, des innovations de procédé (montage juridique, montage financier) ou des innovations d'organisation (système d'acteurs en présence, public/privé ...).

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Entreprises
- ARS
- DRAC
- Chambres consulaires
- Comité départemental du tourisme

Ambition stratégique	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Etoffer les offres de médiation numérique
Nom de l'action	2.8. Développer une nouvelle offre de médiation numérique auprès du public jeune

Contexte et problématique

Si les publics jeunes ne sont pas épargnés par les difficultés d'accès au numérique, ils sont pourtant sous-représentés parmi les publics ciblés par les offres de médiation numérique existantes.

Pour compléter ce constat, il est important de noter que :

- La crise sanitaire a eu un effet accélérateur sur la mise en exergue de ce besoin.
- Les territoires les plus ruraux du département sont aussi les plus touchés par le besoin de développement d'une offre de médiation numérique pour les jeunes.
- Certains publics parmi les jeunes, comme les jeunes filles, sont davantage touchés par un manque d'inclusivité et d'attractivité des pratiques numériques.
- L'offre conçue en réponse à ce besoin doit permettre de développer des compétences avancées (expertise) et tendre vers la créativité ou de la pré-professionnalisation.

Objectifs

- Permettre aux jeunes (12-30 ans) et plus particulièrement au public féminin de développer de nouvelles compétences numériques et les accompagner vers l'autonomie dans leurs démarches administratives et recherches d'emploi
- Offrir de nouveaux débouchés professionnels et développer des parcours vers la pré-professionnalisation via un partenariat étroit avec les acteurs économiques
- Renforcer le maillage territorial de l'offre de médiation numérique en milieu rural

Cibles

- Usagers (12-30 ans)

Liste des sous-actions prévues

1. **Sondages et enquêtes** auprès des jeunes pour comprendre et qualifier leurs besoins en termes d'outils de médiation numérique
2. Conception d'une **offre de médiation numérique** spécialement adaptée aux besoins des jeunes publics (conjointement avec les partenaires et relais locaux de la médiation)
3. **Actions de sensibilisation, d'acculturation et de communication** au numérique et ses métiers : événements, animation de projets collectifs ou d'ateliers, communication web et print
4. Déploiement d'un **réseau d'écoles créatives** sur le territoire ciblant en particulier les publics jeunes et en partenariat avec des acteurs privés (co-financement, mécénat, etc.) pour favoriser le développement de nouvelles compétences créatives et pré-professionnalisantes

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Zoomacom
- Ecosystème de la médiation numérique
- Partenaires privés

Ambition stratégique	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Etoffer les offres de médiation numérique
Nom de l'action	2.9. Améliorer la visibilité des acteurs et de l'offre de services du territoire en matière de médiation numérique

Contexte et problématique

Il apparaît aujourd'hui essentiel de renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre ligérienne existante de médiation numérique et des acteurs qui la portent.

Il s'agit notamment :

- pour les usagers : faire connaître l'offre de médiation numérique
- pour les acteurs du réseau de médiation numérique : « savoir qui fait quoi »
- pour les agents au contact des usagers : « savoir vers qui orienter »

Objectifs

- Harmoniser et actualiser les outils d'information et de référencement de l'offre de services en médiation numérique
- Renforcer l'accessibilité de l'offre existante pour les usagers grâce à une meilleure visibilité
- Faciliter les synergies, les complémentarités et le développement de nouveaux projets

Cibles

Territoire

Liste des sous-actions prévues

1. Réactualisation de l'**outil de cartographie des acteurs de la médiation numérique ligériens** (création d'un référentiel territorial type label pour faciliter le classement et mieux identifier les structures et les offres de médiation numérique, incitation des acteurs du territoire à se faire référencer et à mettre à jour leurs informations, intégration des cartographies aux outils de référencement supra-départementaux...)
2. **Événement(s) fédérateur(s)** prétexte(s) à des rencontres régulières (création d'un agenda partagé pour les acteurs de la médiation numérique, plateforme d'échanges pour favoriser les rencontres dématérialisées, AMI pour soutenir l'organisation d'événements, rencontre annuelle des acteurs de la médiation...)
3. **Information ciblée auprès d'usagers prioritaires** pour leur garantir une meilleure accessibilité à l'offre de médiation numérique (création d'un portail citoyen avec cartographie et informations sur les lieux de médiation numérique mais aussi ressources en ligne pour se former à distance, communication auprès des relais locaux pour faire connaître l'offre disponible...)

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Zoomacom
- Ecosystème de la médiation numérique

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Acculturer et outiller les collectivités ligériennes dans leur transformation numérique
Nom de l'action	3.1 Définir la gouvernance départementale des services et usages numériques

Contexte et problématique

La gouvernance actuelle des services et usages numériques ligériens apparaît peu claire pour les acteurs territoriaux qui expriment le besoin d'une meilleure lisibilité de l'écosystème numérique territorial. Quelles sont les forces en présence à l'échelle du territoire ligérien (partenaires publics et privés, entreprises de la filière numérique ...) ? Quels sont les champs d'action de chacun ? Quels sont les dispositifs qui peuvent être mobilisés (conseil, co-construction ou terrain d'expérimentation, financement) ? Qui peut en bénéficier et comment ?

Objectifs

La gouvernance des services et usages numériques ligériens est à nouveau l'enjeu transversal de ce 3^e SDTAN. Il s'agit à la fois de :

- Repenser une structure de gouvernance aujourd'hui partagée par plusieurs têtes de réseaux (Département, SIEL, Saint-Étienne Métropole...)
- Affirmer le rôle central du Département comme catalyseur de la dynamique de transformation numérique, fédérateur des initiatives et référent territorial sur des sujets spécifiques comme le numérique responsable, l'inclusion numérique, la cybersécurité, les objets connectés, l'open data...
- Aboutir à une répartition claire et partagée des rôles au sein de l'écosystème numérique
- Intégrer l'écosystème privé et faciliter la coordination entre les acteurs privés et les collectivités ou acteurs publics
- Proposer les cadres d'expression de cette gouvernance et de ces réflexions collectives (groupes de travail, territoire d'expérimentation, instances de formation, outils de capitalisation...)
- Faciliter la mobilisation et la mutualisation d'expertises thématiques à l'échelle intercommunale (RSSI, SIG)
- Initier une réflexion collective sur la mutualisation d'outils au service des collectivités ligériennes (SIG, plateforme de groupement de commande, plateforme de gestion de données...)
- Animer l'écosystème numérique territorial, notamment à travers l'instance annuelle « Loire Connect » (pérennisation des comités territoriaux numériques)

Cibles

- Ecosystème des services et usages numériques

Liste des sous-actions prévues

1. **Définition de l'instance de pilotage** (pilote et comité de pilotage) qui fixe les orientations stratégiques et prioritaires en matière de services et d'usages numériques, garante de la mise en œuvre cohérente de la feuille de route et de la mobilisation optimale de tous les acteurs de l'écosystème numérique ligérien
2. **Définition des instances opérationnelles** qui porteront la mise en œuvre de la feuille de route du SDTAN. Ces groupes de travail assureront également la capitalisation et la diffusion des ressources comme vecteur d'information et de sensibilisation des acteurs territoriaux.
3. **Définition d'un système d'évaluation** pour avoir la capacité de suivre la mise en œuvre des objectifs du schéma, d'en faire l'amélioration continue et de préparer les prochaines éditions

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- SIEL-TE
- Collectivités
- Entreprises et clusters d'entreprises
- Etablissements d'enseignement supérieurs
- Opérateurs privés porteurs de services numériques

Ambition stratégique	Organiser les conditions de pérennisation du numérique en territoire ligérien
Objectif opérationnel	Renforcer la gouvernance numérique
Nom de l'action	3.2. Animer le schéma départemental de médiation numérique

Contexte et problématique

L'objectif du schéma départemental de la médiation numérique est de porter une vision partagée et structurante pour le territoire de l'offre de services et son évolution dans les prochaines années. Il s'agit également de poser un cadre fédérateur permettant de faciliter et soutenir (sur le plan financier et technique) les collaborations entre acteurs du territoire et notamment pour faire le lien avec les différentes actions portées par des acteurs privés.

Sa mise en œuvre est ainsi la continuité du volet médiation numérique de la révision du SDTAN avec lequel il doit être coordonné. Il doit par ailleurs inclure l'ensemble des autres actions lancées ou en projet sur le territoire, et notamment s'articuler avec le déploiement des conseillers numériques en cours.

C'est pourquoi, afin de ne pas multiplier les instances de gouvernance et gagner en visibilité, il conviendra de réunir la gouvernance du volet médiation numérique du SDTAN avec celle du schéma de médiation numérique. Cette gouvernance devra également s'articuler avec celle chargée de coordonner le déploiement des conseillers numériques.

Objectifs

- Coordonner l'ensemble des actions de médiation numérique portées par des acteurs aussi bien publics que privés en lien avec le parcours de l'utilisateur (découverte, inclusion, médiation, expertise)
- Proposer une animation et une gouvernance de la communauté des acteurs de la médiation numérique partagée par tous les acteurs du territoire

Cibles

- Territoire

Liste des sous-actions prévues

1. Conception d'un **dispositif multipartenarial d'animation et de gouvernance** pour coordonner la mise en œuvre du Schéma départemental de la médiation numérique
2. **Animation territoriale** du Schéma départemental de médiation numérique à partir du dispositif de gouvernance préalablement conçu
3. **Veille active et mise à jour** du Schéma départemental de médiation numérique en fonction de l'évolution du contexte local et national et des premiers retours d'expérience des actions mises en œuvre

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Ecosystème de la médiation numérique

Ambition	Accompagner le développement de nouvelles offres numériques
Objectif opérationnel	Acculturer et outiller les collectivités ligériennes dans leur transformation numérique
Nom de l'action	3.3 Mettre en place des instances de formation et d'acculturation des élus ligériens aux enjeux du numérique

Contexte et problématique

L'état des lieux et le recueil des besoins a révélé un déficit d'acculturation de décideurs ligériens aux opportunités offertes par les technologies numériques pour leur administration, leur territoire et leurs administrés et, dans certains cas, un décalage entre la prise de conscience des équipes techniques et la saisie des enjeux par les élus.

Or, il est nécessaire que les élus aient pleinement conscience des potentiels offerts par le numérique pour pouvoir fixer, de manière éclairée, les orientations politiques en matière de numérique de leur collectivité et prioriser la feuille de route d'un projet numérique d'administration pour guider l'intervention des services.

Objectifs

Acculturer les élus ligériens aux enjeux de la transformation numérique des administrations et des territoires par la mise en œuvre d'un plan de formation et d'actions de sensibilisation pour leur faire prendre conscience des orientations prospectives portées par les « territoires connectés et durables » : refonte des systèmes d'information des collectivités, gestion des données au service de la fabrique des politiques publiques, protection des données et cybersécurité, infrastructures numériques (IoT, plateforme de gestion de données, boucles locales ...), sobriété numérique...

Cibles

- Elus ligériens
- Ecosystème des services et usages numériques

Liste des sous-actions prévues

1. Création d'un **comité pédagogique** composé d'élus et de professionnels du numérique en charge de la coordination des actions de formation des élus ligériens
2. Etude des **besoins de formation** des élus ligériens
3. Elaboration d'un **plan de formation**
4. Création d'un **centre de ressources** pour permettre la capitalisation des dispositifs mis en place dans le cadre du plan de formation

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Collectivités
- SIEL-TE
- Acteurs privés
- Bureau d'études

Ambition stratégique	Organiser les conditions de pérennisation du numérique en territoire ligérien
Objectif opérationnel	Développer et rationaliser les moyens humains et financiers
Nom de l'action	3.4. Encourager les partenariats publics-privés et les mutualisations

Contexte et problématique

Les modèles économiques entourant la politique numérique du Département de la Loire et de ses partenaires constituent un enjeu prioritaire, notamment pour financer la mise en œuvre de nouveaux projets d'usages numériques et d'actions de médiation numérique. Trois axes ont été envisagés pour traiter cette question :

- Mutualisation des ressources, des efforts et des coûts : ce levier d'action permettrait de sécuriser des investissements ou de bénéficier de retours d'expériences comme outils d'aide à la décision avant d'engager des projets numériques. Elle peut s'incarner dans une structure de mutualisation type opérateur public de services numériques qui se positionne comme facilitateur ou tiers de confiance pour ses collectivités membres à travers une centrale d'achat ou dans le cadre d'une structure de gouvernance plus libre, basée sur le partage d'expérience et la mise en réseau des acteurs territoriaux.
- Développement du mécénat aux côtés d'acteurs privés : ce type d'initiative a déjà fait ses preuves et peut représenter un axe intéressant pour assurer la continuité – au moins partiellement – au terme de 2 années de contrat des conseillers numériques. Il est à noter que le mécénat peut également être financier ou en nature (don de produit et/ou de matériel dans une optique de reconditionnement par exemple).
- Partenariats stratégiques avec des entreprises privées implantées localement : certains acteurs privés (La Poste, la Fondation Orange...) développent des projets d'usages et services numériques et/ou souhaitent s'investir dans la médiation numérique sur le territoire. Il s'agira d'étudier la faisabilité de ces partenariats et de définir leurs modalités de mise en œuvre si ces derniers venaient à être validés.

Objectifs

- Pérenniser les projets en diversifiant les sources de financement
- Permettre l'émergence de nouveaux projets grâce à de nouvelles opportunités de financement et de nouvelles synergies entre le secteur public et privé

Cibles

- Territoire

Liste des sous-actions prévues

1. **Création d'une structure de mutualisation des ressources** (centrale d'achat, groupement d'intérêt public, etc.) pour faciliter le financement de projets de services numériques
2. **Développement du mécénat** (de compétences, financier, en nature) : mobilisation des acteurs privés pour soutenir par le mécénat des missions d'intérêt général portées par le Département de la Loire et ses partenaires sur des projets d'usages et de médiation numérique
3. **Partenariats stratégiques avec des entreprises privées** : identification de partenaires privés clés sur lesquels s'appuyer pour développer une action en continuité avec celles prévues dans le présent SDTAN

Acteurs impliqués

- Département de la Loire (pilotage)
- Collectivités ligériennes
- Partenaires privés



loire.fr    

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. 04 77 48 42 42